

# Guide de l'hébergement et du logement temporaire



*Document réalisé à l'intention des professionnels*



**CODAH**  
Communauté de  
l'Agglomération Havraise

# SOMMAIRE

Editorial p.3

Hébergement d'urgence p.6

Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) p.11

Logement temporaire p.16

Aide au logement temporaire (ALT) p.18

Service d'intermédiation locative de l'agglomération Havraise (SILAH) p.22

Résidence sociale - Foyer de jeunes travailleurs (FJT) p.23

Résidence sociale p.26

Maison relais (ou pension de famille) p.30

Maison relais (ou pension de famille) p.31

Résidence accueil p.33

Foyer de travailleurs migrants p.36

Sous-location - Bail glissant p.42

Hébergement thérapeutique p.45

Adresses utiles p.48

Lexique des sigles utilisés p.53

Depuis plusieurs années, la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH) s'investit dans des actions en faveur de l'habitat et du logement, ceci au titre de sa compétence Equilibre Social de l'Habitat.

Cette compétence intègre :

- la réalisation et la mise en œuvre du **Programme Local de l'Habitat (PLH)**,
- la **politique du logement**, notamment du logement social, par des opérations d'intérêt communautaire pour le logement des personnes défavorisées,
- l'**amélioration du parc immobilier** bâti d'intérêt communautaire.

La CODAH est aussi, depuis 2006, délégataire de la compétence **des aides publiques à la pierre**. Cette mission doit permettre de maîtriser la mise en œuvre de la politique de l'habitat. Une convention de délégation d'une durée de 3 ans signée avec l'Etat permet d'accorder des aides publiques, pour le compte de l'Etat :

- en direction des opérateurs réalisant des logements locatifs sociaux,
- ainsi que pour la rénovation du parc privé.

Cette convention a été renouvelée pour les années 2010-2015 en conformité avec la durée du PLH.

Depuis 2007, cette compétence « Habitat » intègre enfin le Pôle d'Insertion par le Logement (PIL), dispositif destiné à améliorer les parcours résidentiels des ménages en difficulté. Le transfert du PIL à la CODAH confirme la politique volontariste de l'agglomération pour tendre vers une insertion durable des publics par l'intermédiaire du logement.

Avec la mise en place du Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation en 2010, la connaissance des offres existantes en matière d'hébergement et de logement adapté devient nécessaire pour les services instructeurs.

La réalisation du **Guide de l'hébergement et du logement temporaire** répond à cet objectif :

- en présentant l'ensemble des réponses existantes en matière d'offre d'hébergement, de logement temporaire,
- en rassemblant les adresses à connaître pour orienter et accompagner les personnes en demande.

Ce document s'adresse aux élus et services des communes, aux organismes de logement et d'hébergement, aux bailleurs sociaux, mais aussi aux services sociaux de secteur, et plus largement à l'ensemble des professionnels amenés à recevoir des familles pouvant connaître des difficultés de logement.

Je remercie tous les partenaires qui ont contribué à réaliser cet outil de travail.

Le Président de la CODAH

## **Qu'est ce que le S.I.A.O?**

Le gouvernement a décidé début 2008 de faire du mal-logement une priorité en instaurant un Chantier national prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées. L'axe 3 du Plan Départemental Accueil Hébergement Insertion «améliorer l'orientation et de la prise en charge de l'usager» prévoit la mise en place d'un Service Intégré d'Accueil et d'Orientation dans chaque département.

Outil du PDAHI, le SIAO a vocation, sous l'autorité de l'Etat, à organiser l'accès au service public de l'accueil et de l'hébergement en tout point du territoire. Une convention a été passée avec un opérateur unique chargé de l'accueil d'urgence et de l'insertion. Pour l'arrondissement du Havre, un Groupement de Coopération Social et Médico-Social a été créé en 2011, constitué de l'AHAPS, de la Fondation de l'Armée du Salut et de l'AFFD.

Le SIAO doit remplir trois missions :

- Proposer à toute personne qui en a besoin un accueil, une évaluation, une mise à l'abri si nécessaire et une orientation vers un hébergement ou un logement adapté ou non.
- Coordonner l'attribution des places d'urgence, des places d'insertion et de logement adapté.
- Contribuer à l'observation.

Cette nouvelle organisation a modifié en profondeur le fonctionnement des structures, du fait de la mise en place d'un système de guichet unique et de commissions d'admission.

## **Le S.I.A.O «urgence»**

Toute personne sans solution d'hébergement peut solliciter le 115 de 14h30 à 22h00. La personne sollicitant le SIAO «urgence» doit se présenter à l'Espace Solidarité Insertion (ESI) pour une présentation du dispositif d'urgence. Le prescripteur est invité à se rapprocher de ce service pour coordonner et faciliter le parcours de la personne. Une commission se réunit de façon hebdomadaire pour examiner et orienter les situations en fonction du niveau d'urgence (immédiate ou différée).

**ESI - 22 rue Lamartine - 76600 LE HAVRE**

**Tél : 02 32 72 42 52**

**Accueil tous les jours de 9h00 à 15h30 (accueil téléphonique tous les jours de 8h30 à 16h30)**

Pour remplir la demande d'hébergement :

Document à télécharger : [http://www.agglo-lehavre.fr/sites/default/files/SIAO\\_urgences.pdf](http://www.agglo-lehavre.fr/sites/default/files/SIAO_urgences.pdf)

### **Le S.I.A.O «insertion»**

La demande d'hébergement s'effectue au moyen d'une grille d'entretien établie par un service instructeur en présence et avec l'adhésion du demandeur. Cette grille est ensuite transmise au secrétariat SIAO qui l'inscrit à l'ordre du jour d'une commission locale composée des structures et services d'hébergement et des principaux services instructeurs : la commission Territoriale d'Admission et d'Orientation. La CTAO se réunit tous les 15 jours pour examiner les demandes d'accès à l'ensemble des dispositifs d'hébergement (hors urgence) et de logement adapté : CHRS, semi-autonomie, ALT, intermédiation locative, pension de famille, résidence sociale.

Pour remplir la demande d'hébergement :

Document à télécharger : [http://www.agglo-lehavre.fr/sites/default/files/SIAO\\_insertion.pdf](http://www.agglo-lehavre.fr/sites/default/files/SIAO_insertion.pdf)

Le document, une fois rempli, est à retourner à l'adresse suivante :

**Secrétariat SIAO -ESI - 22 rue Lamartine - 76600 LE HAVRE**

**Tél : 02 32 72 42 55 - Fax : 02 35 26 74 77 - [sfatras@armedusalut.fr](mailto:sfatras@armedusalut.fr)**

Enfin, une permanence d'accueil, d'information et d'orientation permet d'instruire des demandes d'hébergement SIAO «insertion». Cette offre s'adresse :

- aux personnes seules et couples non mariés, sans enfant, de plus de 21 ans, non connus et non accompagnés par un service social (AS de secteur, tuteur, curateur, autre travailleur social...),
- aux travailleurs sociaux (accompagnés de la personne) souhaitant être aidés dans l'instruction d'une demande d'hébergement complexe.

**SAMU social - 22 rue Lamartine - 76600 LE HAVRE**

**Permanence les 1er et 3ème jeudis de chaque mois**

**Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous : Secrétariat SIAO / Tél : 02 32 72 42 55**

# HEBERGEMENT D'URGENCE

Cette forme d'hébergement se caractérise par un accueil à bas seuil d'exigence, non subordonné à l'engagement de la personne accueillie à s'inscrire dans une démarche d'insertion. Elle offre des prestations d'hébergement (gîte, couvert, hygiène) et des prestations d'évaluation et d'orientation. Les horaires d'ouverture sont limités, la durée de séjour est la plus brève possible. La permanence est assurée par des professionnels et/ou des bénévoles.

L'accueil doit néanmoins permettre d'engager un début d'accompagnement afin d'éviter des parcours itératifs. Une partie des places d'hébergement d'urgence peut être transformée en places de stabilisation. Ces places ont pour objet de proposer à des personnes à la rue, très désocialisées, qui ont recours de manière récurrente à l'hébergement d'urgence, une offre alternative d'hébergement de moyenne durée, à haut seuil de tolérance, conçue autour d'un séjour souple et individualisé.

# HEBERGEMENT D'URGENCE

## Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD)

### Etablissement : SAUF

📍: 25 rue du Général Rouelle - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 13 01 73

📠: 02 35 13 01 51

@ : sauf.lehavre@wanadoo.fr

**Type de structure :** Centre d'accueil d'urgence

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
Plus de 25 ans	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>
Enfants (< 18 ans)	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>

### Critères d'accès :

- Sur décision de la commission "urgence" et sous réserve de la disponibilité des places
- Etre en situation d'urgence vis-à-vis du logement ou de l'hébergement
- Ne pas être dangereux pour les autres et pour soi-même, compte tenu du caractère collectif de l'hébergement

### Observations :

Les places d'urgence sont dédiées au 115, par conséquent il ne s'effectue pas d'admissions directes.

Le SAUF peut proposer des conseils en vue de démarches spécifiques urgentes, au-delà d'un hébergement immédiat. Dans la mesure des places disponibles (28 places), 10 familles peuvent être accueillies en chambre individuelle ou collective.

Un accompagnement social est mis en place axé autour de plusieurs thématiques :

- accompagnement social et administratif
- accompagnement aux soins
- accompagnement socio-professionnel
- accompagnement à l'insertion par le logement

# HEBERGEMENT D'URGENCE

## Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD)

### Etablissement : FAMU

📍: 89 bis rue de Pressensé - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 25 26 08

📠: 02 35 248 249

@ : cde.famu@wanadoo.fr

**Type de structure :** Centre d'accueil d'urgence

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans			X
Plus de 25 ans			X
Enfants (<18 ans)			X

#### Critères d'accès :

- Sur décision de la commission "urgence" et sous réserve de la disponibilité des places
- Aptitude à la vie en collectivité autonome
- Capacité à assurer sa sécurité et celle des autres (pas de présence éducative après 18h)

#### Observations :

Les places d'urgence sont dédiées au 115, par conséquent il ne s'effectue pas d'admissions directes.

Le FAMU s'adresse à des couples (prioritairement avec enfants) qui ont perdu leur logement et se retrouvent temporairement sans solution d'hébergement ou de logement.

Un suivi éducatif et un accompagnement social sont proposés en journée.

Lorsque les locaux du FAMU ne peuvent pas offrir d'hébergement, un dispositif annexe d'hôtel peut répondre à des familles en situation d'urgence. Cela permet à ces familles une solution d'attente durant laquelle le personnel éducatif du FAMU recherche avec les intéressés des solutions acceptables.

# HEBERGEMENT D'URGENCE

## Fondation de l'Armée du salut

### Etablissement : Le Phare

📍: 191 rue de la Vallée - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 24 22 11

📠: 02 35 26 30 16

@ : lephare@armeedusalut.fr

Type de structure : CHRS

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

#### Critères d'accès :

- Sur décision de la commission "urgence" et sous réserve de la disponibilité des places
- Avoir au moins 18 ans

#### Observations :

Les places d'urgence sont dédiées au 115, par conséquent il ne s'effectue pas d'admissions directes.

# HEBERGEMENT D'URGENCE

## Communauté EMMAUS du Havre

📍: Hameau du Tronquay - 76930 CAUVILLE SUR MER

☎️: 02 35 20 20 45

📠: 02 35 55 57 68

@ : emmaus.lehavre@club-internet.fr

**Type de structure :** Centre d'accueil d'urgence

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X		
Plus de 25 ans	X		
Enfants (<18 ans)			

**Critères d'accès :**

- Respect des règles de vie communautaires

**Observations :**

La Communauté travaille avec le 115, mais des admissions directes peuvent s'effectuer passagèrement pour quelques jours sous réserve de la disponibilité des places.

# CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

Outre le gîte et le couvert, l'hébergement d'insertion peut prendre le relais de l'hébergement d'urgence. Il se caractérise par un accueil dans la durée et la sélectivité des publics accueillis autour d'un projet d'insertion. Il offre la possibilité d'un accompagnement social, si la personne le souhaite (pas d'accueil en CHRS sans accompagnement).

- L'hébergement peut être proposé soit en structure collective soit en diffus : les personnes ont un statut d'hébergé.
- Les centres d'hébergement d'insertion peuvent développer plusieurs prestations qui visent à favoriser l'insertion : accès aux droits, accompagnement vers le logement, insertion par le travail et par l'économique, prévention et accès à la santé, accès à la vie sociale, à la culture et à la citoyenneté, accès à l'alimentation et à la nutrition...
- Ces centres peuvent également développer sur une partie des places d'hébergement, des prestations de stabilisation permettant à la personne de reprendre des forces et de commencer à son rythme à faire émerger un projet (même si ce projet n'est pas susceptible de mener à une complète autonomie dans le cadre de la vie ordinaire).

Le SIAO "insertion" prononce des admissions en CHRS, mais gère aussi des listes d'attente faute de places disponibles.

# CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

## Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD)

Etablissement : CARFED

📍: 15 rue de la Vallée - Appartement 359 - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 248 248

📠: 02 35 248 249

@ : affd.lehavre@wanadoo.fr

Type de structure : CHRS

Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans		X	
Plus de 25 ans		X	
Enfants (<18 ans)		X	

Critères d'accès :

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Problématique de logement liée à une rupture conjugale et/ou familiale
- Capacité à vivre en appartements collectifs

Observations :

Un accompagnement éducatif est proposé sur la durée avec ou sans hébergement. Une équipe de travailleurs sociaux accueille, écoute et met en place un contrat d'accompagnement éducatif, qui a pour objectif d'amener la personne accueillie à une capacité d'autonomie maximum en vue de sa réinsertion sociale.

# CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

## Fondation de l'Armée du salut

### Etablissement : Le Phare

📍: 191 rue de la Vallée - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 24 22 11

📠: 02 35 26 30 16

@ : lephare@armeetusalut.fr

**Type de structure :** CHRS "personnes isolées"

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	
Plus de 25 ans	X	X	
Enfants (< 18 ans)			

#### Critères d'accès :

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Personne seule valide entre 18 et 60 ans
- Etre en situation de détresse sociale
- S'inscrire dans un processus d'insertion
- Ne pas relever d'un autre dispositif de prise en charge (handicapés, personnes âgées, hospitalisations longues...)
- Ne pas avoir un comportement dangereux pour les autres et respecter le règlement de fonctionnement

# CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

## Fondation de l'Armée du salut

### Etablissement : Le Phare

📍: 191 rue de la Vallée - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 24 22 11

📠: 02 35 26 30 16

@ : lephare@armeedusalut.fr

**Type de structure :** CHRS "familles"

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (< 18 ans)	X	X	X

#### Critères d'accès :

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Familles avec enfants
- Etre en situation de détresse sociale
- S'inscrire dans un processus d'insertion
- Ne pas relever d'un autre dispositif de prise en charge (handicapés, personnes âgées, hospitalisations longues...)
- Ne pas avoir un comportement dangereux pour les autres et respecter le règlement de fonctionnement

# CENTRES D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE (CHRS)

## Fondation de l'Armée du salut

### Etablissement : CHRS Mazeline

📍 : 22 rue François Mazeline- 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 53 91 07

📠 : 02 35 24 47 63

@ : vhommet@armeedusalut.fr

**Type de structure** : CHRS en semi-autonomie\*

**Public accueilli** : de 18 à 60 ans

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (< 18 ans)			

### Critères d'accès :

- Sur décision de la CTAO, après entretien avec une personne de l'équipe et sous réserve de la disponibilité des places
- Bénéficiaire de revenus stables (RSA, Assédic, AAH...)
- S'inscrire dans un processus d'insertion
- Acquisition d'une autonomie quotidienne (courses, préparation des repas, entretien de la chambre, gestion de son budget...)
- Adhérer à l'accompagnement social individuel et collectif proposé
- Respecter le règlement de fonctionnement

### Observations :

\* Le fonctionnement en "semi-autonomie" proposé au sein de l'établissement est un fonctionnement qui favorise davantage d'autonomie dans la prise en charge du quotidien. Le projet du CHRS Mazeline s'inscrit dans le projet global de la Fondation Armée du Salut du Havre qui repose sur la notion de parcours résidentiel. Le CHRS Mazeline représente ainsi l'étape intermédiaire entre le collectif et l'accès au logement autonome.

Contrairement à l'hébergement, le logement temporaire permet de bénéficier d'un véritable statut d'occupation : la personne est titulaire d'un titre d'occupation et bénéficie d'une garantie de maintien dans les lieux. Ce statut ouvre le droit aux APL, hormis l'ALT. **Le public doit être solvable.**

Les occupants de logements temporaires peuvent bénéficier des aides du FSL, pour l'accès au logement autonome comme pour le maintien dans le logement.

**Cette solution permet d'attendre l'obtention d'un logement autonome** de droit commun.

Les différentes catégories de logement temporaire sont : les **FJT-résidences sociales**, les résidences sociales, les **logements en sous-location** ou **bail glissant**, et l'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (ALT).

L'aide aux organismes logeant à titre temporaire des personnes défavorisées (ALT) est une aide forfaitaire permettant aux associations et aux CCAS de répondre aux besoins d'hébergements des personnes en difficulté, ne disposant pas d'un logement permanent et ne bénéficiant pas d'aides personnalisées au logement ou ne pouvant pas être hébergées en CHRS.

Les logements peuvent être mobilisés dans le parc privé ou public, dans les logements foyers, dans les hôtels, il peut s'agir de logements dont le CCAS ou l'association sont propriétaires.

Chaque année, une convention est signée avec les organismes (ou un avenant), fixant par année et, mois par mois, la capacité d'hébergement envisagée en nombre et en type de logement, ainsi que le montant prévisionnel de l'aide qui en résulte.

Le SIAO "insertion" prononce des admissions en ALT, mais gère aussi des listes d'attente faute de places disponibles. Il prononce des orientations vers les autres types de logements adaptés.

Il est à noter qu'une filière d'accès directe est conservée pour l'accès aux résidences sociales et Foyers de Jeunes Travailleurs.

Enfin, les logements en sous-location et bail glissant bénéficient d'un agrément par le Département et ne sont pas concernés par un examen en CTAO.

# AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT

## Fondation de l'Armée du salut

### Etablissement : Le Phare

📍: 191 rue de la Vallée - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 24 22 11

📧: 02 35 26 30 16

@ : cdumail@arneedusalut.fr ou pcherif@arneedusalut.fr

**Type de structure :** ALT avec possibilité de déconventionnement

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

### Critères d'accès :

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Avoir des ressources pérennes sur au moins 1 an
- Ne pas avoir de bail à son nom
- Pour les personnes en cours de divorce, être au moins en possession d'une ordonnance de non-conciliation

### Observations :

Pour l'ALT, les familles ne peuvent pas prétendre à l'APL, de même qu'elles n'ont pas à solliciter l'aide du FSL pour l'accès car aucun dépôt de garantie n'est demandé.

# AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT

## Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes (CLHAJ 76)

📍: 2 rue Léon Gautier - 76600 LE HAVRE

☎️: 02 35 21 99 87 ou 02 35 29 99 86

📠: 02 35 42 66 96

@ : clj.lehavre@wanadoo.fr ou a.marin.clhaj76@orange.fr

**Type de structure :** Logements en ALT diffus

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans*	X	X	X
Plus de 25 ans*	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

\*Public accueilli 18-30 ans

**Critères d'accès :**

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Age 18-30 ans (pour les adultes)
- Bénéficiaire d'un accompagnement social du CLHAJ 76
- Etre dans une démarche de projet d'insertion
- Autonomie suffisante
- Montant et pérennité des ressources (adéquation avec le projet d'insertion et de logement)

# AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT

## Association Femmes et Familles en Difficulté (AFFD)

### Etablissement : Tempo Familles

📍 : 15 rue de la Vallée - Appartement 359 - 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 45 32 09

📠 : 02 35 45 32 09

@ : tempofamilles.affd@orange.fr

**Type de structure :** ALT diffus

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (< 18 ans)	X	X	X

**Critères d'accès :**

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Etre une famille avec enfant(s) ou homme avec enfant(s) ou femme avec enfant(s)
- Ne pas être titulaire d'un bail
- Avoir des ressources qui permettent de s'acquitter d'une indemnité d'occupation
- Avoir effectué au moins 1 demande de logement auprès de bailleurs sociaux ou privés

**Observations :**

Tempo Familles s'adresse à toutes les familles avec enfant(s) en difficulté d'accès au logement et sous condition de ressources. Elle développe des réponses en ALT diffus pouvant permettre à des familles en difficulté, sous conditions, d'apporter une réponse temporaire dans leur parcours résidentiel.

# AIDE AU LOGEMENT TEMPORAIRE ALT

## Association Havraise d'Action et de Promotion Sociale (AHAPS)

📍: 11, rue Fontenoy - 76600 LE HAVRE

☎️: 02 35 53 17 27 ou 02 35 25 45 69

📠: 02 35 53 53 41

@ : ahapslogement@wanadoo.fr

**Type de structure :** ALT

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

**Critères d'accès :**

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places
- Ne pas être titulaire d'un bail
- Avoir des ressources qui permettent de s'acquitter d'une indemnité d'occupation
- Avoir effectué au moins 3 demandes de logement auprès de bailleurs sociaux ou privés

**Observations :**

- Structure agréée par le Département
- Accompagnement social individualisé tout au long du séjour
- Suivi régulier de la situation avec le chargé de mission logement (PDALPD)

**A noter :**

D'autres associations sont gestionnaires de logements en ALT dans un volume moins conséquent : Coté Cours, NAUTILIA, Habitat & Humanisme, l'UCJG, l'Association des Paralysés de France (APF).

# SERVICE D'INTERMÉDIATION LOCATIVE DE L'AGGLOMÉRATION HAVRAISE (SILAH)

- Fondation de l'Armée du Salut
- Association Femmes et Familles en Diffi culté (AFFD)
- Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76)
- Agence Immobilière à Vocation Sociale « F3 Immobilier »

📍: AFFD – 15 rue de la Vallée – 76600 LE HAVRE

☎️: 02 35 248 248

📠: 02 35 248 249

@ : affd.lehavre@wanadoo.fr

**Type de structure :** Intermédiation locative (sous-location avec possibilité de transfert de bail)

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

**Critères d'accès :**

- Sur décision de la CTAO et sous réserve de la disponibilité des places

Le dispositif s'adresse à des ménages en difficulté d'accès ou de maintien en logement de droit commun, par la mobilisation de logements du parc privé et public. Il répond notamment aux objectifs suivants :

- Prévention des expulsions locatives
- Relogement de ménages sortant d'hébergement
- Lutte contre l'habitat indigne
- Relogement de ménages reconnus prioritaires au titre du DALO

**Observations :**

En fonction du profil des publics, le SILAH peut constituer une réponse plus adaptée que l'ALT. La CTAO est le lieu d'examen des situations et d'orientation sur ce dispositif.

# RESIDENCE SOCIALE - FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

## Union Chretienne de Jeunes Gens du Havre (UCJG)

Etablissement : UCJG « Schweitzer » (siège social)

📍 : 153 Boulevard de Strasbourg - 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 19 87 87 Direction : 02 35 19 87 20

📠 : 02 35 41 34 65 Direction : 02 35 19 87 21

@ : ucjg.lehavre@wanadoo.fr

Demande d'hébergement : cp.ucjg.hav@wanadoo.fr

[www.ucjg-lehavre.fr](http://www.ucjg-lehavre.fr)

**Type de structure :** Résidence sociale Habitat Jeunes FJT

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- L'âge : 16/30 ans.
- Etre dans un cursus de formation ou d'emploi
- La motivation et la volonté d'être accompagné dans un projet
- Les ressources
- La capacité à vivre en collectivité
- Accepter le règlement intérieur

### Observations :

Les demandes d'hébergement se font sur dossier, à retirer à l'accueil ou à télécharger sur le site, et sont présentées chaque mardi matin en Commission d'Admission des Résidents.

# RESIDENCE SOCIALE - FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

## Union Chretienne de Jeunes Gens du Havre (UCJG)

Etablissement : UCJG « Mont-Joly »

📍: 29 rue du Mont-Joly - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 24 59 00 Direction : 02 35 19 87 20

📠: 02 35 24 59 60 Direction : 02 35 19 87 21

@ : ucjg.montjoly.lehavre@wanadoo.fr

Demande d'hébergement : cp.ucjg.hav@wanadoo.fr

[www.ucjg-lehavre.fr](http://www.ucjg-lehavre.fr)

**Type de structure :** Résidence sociale Habitat Jeunes FJT

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- L'âge : 16/30 ans.
- Etre dans un cursus de formation ou d'emploi
- La motivation et la volonté d'être accompagné dans un projet
- Les ressources
- La capacité à vivre en collectivité
- Accepter le règlement intérieur

### Observations :

Les demandes d'hébergement se font sur dossier, à retirer à l'accueil ou à télécharger sur le site, et sont présentées chaque mardi matin en Commission d'Admission des Résidents.

# RESIDENCE SOCIALE - FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS (FJT)

## Union Chrétienne des Jeunes Gens du Havre (UCJG)

Etablissement : UCJG "Normandie"

📍: 54 avenue Komarov - 76610 LE HAVRE

☎️: 02 35 54 97 89 - Direction : 02 35 19 87 20 / 02 35 19 87 21

@ : ucjg.lehavre@wanadoo.fr

Demande d'hébergement : cp.ucjg.hav@wanadoo.fr

[www.ucjg-lehavre.fr](http://www.ucjg-lehavre.fr)

**Type de structure :** Résidence sociale Habitat Jeunes FJT

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X*	X*	

\* parent isolé avec un enfant

### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Age 16-30 ans
- Etre dans un cursus de formation ou d'emploi
- La motivation et la volonté d'être accompagné dans un projet
- Les ressources
- La capacité à vivre en collectivité
- Accepter le règlement intérieur

### Observations :

Les demandes d'hébergement se font sur dossier, à retirer à l'accueil ou à télécharger sur le site, et sont présentées chaque mardi matin en Commission d'Admission des Résidents.

Accueil dans cette structure de jeunes mères avec un enfant.

# RESIDENCE SOCIALE

## COALLIA

Etablissement : La Lézarde

📍: 1 rue des Limites - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER

☎️: 02 35 49 33 98

📠: 02 35 49 30 70

@ : laure.awudzi@coallia.org

**Type de structure :** Résidence sociale

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<3 ans)	X	X	

**Critères d'accès :**

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Ressources financières régulières
- Personnes isolées ou personnes seules avec un enfant ou couples
- Justificatif d'identité en règle

**Observations :**

La résidence sociale propose des logements autonomes et meublés, équipés d'une kitchenette et d'une salle d'eau privative (douche-lavabo-WC). Elle comprend 90 logements dont 72 T1 d'une surface de 17/18m<sup>2</sup> et 18 T1' de 21m<sup>2</sup>.

La résidence sociale est soumise à des conditions d'attribution et vise à accueillir un public rencontrant des difficultés d'accès au logement. Toute candidature fait l'objet d'un passage en commission d'attribution réunissant différents partenaires.

## ADOMA

### Etablissement : Léo Delibes

📍: 31 rue Léo Delibes - 76610 LE HAVRE

☎: 02 35 51 01 42

📠: 02 35 51 01 49

www.adoma.fr

**Type de structure :** Résidence sociale

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

#### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Posséder une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour...)
- Respect d'un plancher et d'un plafond de ressources
- La composition familiale doit correspondre aux types de logements proposés pour un relogement adapté
- Définition d'un projet social et/ou professionnel
- Autonomie suffisante

#### Observations :

Le dossier de demande de logement fait l'objet d'une étude interne lors d'une commission d'attribution.

# RESIDENCE SOCIALE

## ADOMA

### Etablissement : Le Marin

📍: 39 boulevard Amiral Mouchez - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 53 17 90

📠: 02 35 53 17 90

www.adoma.fr

**Type de structure :** Résidence sociale

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 25 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enfants (<18 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

#### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Posséder une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour...)
- Respect d'un plancher et d'un plafond de ressources
- La composition familiale doit correspondre aux types de logements proposés pour un relogement adapté
- Définition d'un projet social et / ou professionnel
- Autonomie suffisante

#### Observations :

Le dossier de demande de logement fait l'objet d'une étude interne lors d'une commission d'attribution.

## Habitat et Humanisme

Etablissement : Résidence Laennec

📍 : 414 rue Aristide Briand - 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 53 97 12

📠 : 02 35 53 97 94

@ : heth-le-havre@wanadoo.fr

**Type de structure** : Résidence sociale

**Public accueilli** :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

**Critères d'accès** :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Personnes isolées avec enfants ou couples avec 1 enfant ou sans enfant
- Projet d'insertion en cours de réalisation
- Blocage repéré pour une entrée en logement de droit commun
- Accompagnement social adapté
- Etre éligible en PLA-I

**Observations** :

Un soutien ponctuel peut être apporté par Habitat et Humanisme en complément de l'accompagnement social.

# MAISON RELAIS (OU PENSION DE FAMILLE)

Maison  
relais

Résidence  
accueil

Le logement durable adapté se caractérise notamment par des programmes et produits développant une forme alternative de logements pour des personnes en situation de grande exclusion.

Les **maisons-relais (ou pensions de familles)** plus ou moins spécialisées (résidences accueil...), constituent une forme de logement adapté : elles accueillent des personnes en fragilité qui, sans nécessiter un accompagnement social lourd, ne peuvent s'adapter à un logement autonome du fait de leur isolement social et psychologique.

Elles offrent un habitat durable dans un cadre semi-collectif (espaces privatifs et communs) permettant la convivialité et l'intégration dans un environnement social.

Les **résidences accueil** sont une forme particulière de maison relais conçues pour accueillir un public ayant des troubles psychiques stabilisés.

Le SIAO «insertion» prononce des orientations en maison relais, mais les gestionnaires de ce type d'habitat peuvent être amenés à gérer une liste d'attente faute de places disponibles.

# MAISON RELAIS (OU PENSION DE FAMILLE)

## AHAPS

### Etablissement : Edouard Vaillant

📍: 18 rue Charles Delescluzes - 76610 LE HAVRE

☎️: 02 35 25 45 69

@ : ahapslogement@wanadoo.fr

**Type de structure :** Maison-relais

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

#### Critères d'accès :

- Sur proposition de la CTAO et sous réserve d'une admission par l'équipe d'encadrement.
- Personnes seules ou en couple, sans enfant, pour lesquelles le logement autonome de droit commun n'est pas adapté, qui recherchent un logement combinant autonomie et vie collective.
- Personnes capables de gérer un logement et les actes de la vie courante sans prise en charge lourde.
- Personnes capables de participer à des temps de vie collective (repas, activités).
- Personnes dont les éventuels problèmes de santé sont stabilisés.

**A noter :** Il n'y a pas de présence permanente de travailleurs sociaux, les résidents sont seuls dans la résidence la nuit, les week-ends et jours fériés.

#### Observations :

- La pension de famille dispose de deux logements pour personne à mobilité réduite (PMR).
- Signature de bail d'un droit commun
- Gestion locative assurée par l'agence immobilière à vocation sociale «F3 immobilier»
- Accompagnement social et collectif de la vie quotidienne

# MAISON RELAIS (OU PENSION DE FAMILLE)

## Habitat et Humanisme

### Etablissement : Saint-Léon

📍 : 414 rue Aristide Briand - 76600 LE HAVRE

☎ : 02 35 53 97 12

📠 : 02 35 53 97 94

@ : heth-le-havre@wanadoo.fr

**Type de structure :** Maison-relais

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans			
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

#### Critères d'accès :

- Sur orientation de la CTAO et sous réserve de disponibilité des places
- Personnes seules ou en couple sans enfant, en rupture sociale et familiale
- Capacité à vivre dans un logement sans prise en charge lourde
- Problématique santé stabilisée avec un accompagnement médical
- Capacité à être autonome dans un logement
- Capacité d'adhérer à des temps de partage d'animation collective
- Etre éligible en PLA-I

#### Observations :

Une maîtresse de maison est chargée de l'animation et de la gestion du quotidien. Des bénévoles interviennent dans le cadre d'ateliers thématiques et de sorties.

# RESIDENCE ACCUEIL

## Coté Cours

### Etablissement : "Les Hirondelles"

📍: 1 rue du Maréchal Joffre - 76600 LE HAVRE

☎: 02 32 85 03 40

📠: 02 35 48 48 99

@ : p.planquois@asso-cotecours.fr

**Type de structure :** Résidence accueil

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

#### Critères d'accès :

- Sur orientation de la CTAO et sous réserve de disponibilité des places
- Résidence accueil spécifique aux troubles psychiques
- Public sortant d'hospitalisation, de CHRS et de soins de suite et de réadaptation, ou orienté par d'autres prescripteurs (CCAS, Département...)

#### Observations :

Le projet repose sur la mobilisation d'appartements avec une gouvernante présente sur place pour une aide aux gestes de la vie quotidienne.

# RESIDENCE ACCUEIL

## Coté Cours

### Etablissement : "Ferdinand Buisson"

📍: 47-49 rue de Soquence - 76600 LE HAVRE

☎: 02 32 85 03 40

📠: 02 35 48 48 99

@ : p.planquois@asso-cotecours.fr

**Type de structure :** Résidence accueil

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

#### Critères d'accès :

- Sur orientation de la CTAO et sous réserve de disponibilité des places
- Résidence accueil spécifique aux troubles psychiques
- Public sortant d'hospitalisation, de CHRS et de soins de suite et de réadaptation, ou orienté par d'autres prescripteurs (CCAS, Département...)

#### Observations :

Le projet repose sur la mobilisation d'appartements et la présence permanente d'une aide médico-psychologique (AMP) qui réside sur place.

# RESIDENCE ACCUEIL

## Coté Cours/UNACLUB Porte Océane Etablissement : "Michel Gautier"

📍: 13 rue Michel Gautier - 76600 LE HAVRE

☎: 02 32 85 03 40

📠: 02 35 48 48 99

@ : p.planquois@asso-cotecours.fr

**Type de structure :** Résidence accueil

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

### Critères d'accès :

- Sur orientation de la CTAO et sous réserve de disponibilité des places
- Résidence accueil spécifique aux troubles psychiques
- Public provenant des familles de l'UNAFAM et vivant au domicile de leurs parents vieillissants, ou sortant d'hospitalisation, de CHRS et de soins de suite et de réadaptation, ou orienté par d'autres prescripteurs (CCAS, Département...)

### Observations :

Cette structure a ouvert en octobre 2011 et offre une capacité de 20 places. Le personnel de la Résidence est présent du Lundi au Vendredi : deux maîtres et maîtresses de maison ainsi qu'une assistante de maîtresse de maison ouvrent les espaces communs de 9h à 19h.

Une convention de partenariat a été signée entre l'UNACLUB Porte Océane et Coté Cours. Les deux associations collaborent afin d'assurer aux handicapés psychiques un logement durable, avec un accompagnement adapté, visant à favoriser leur autonomie.

# FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS



Conçus à l'origine pour accueillir des travailleurs migrants, les FTM hébergent traditionnellement dans des structures collectives des personnes d'origine étrangère sans condition de durée.

Désormais, ils accueillent également des personnes en situation de travail ou de mobilité, des personnes en difficulté d'insertion, en rupture dans leur vie familiale ou professionnelle. Des demandes pour des femmes, des familles monoparentales et des couples émergent.

Le passage en résidence sociale doit permettre une adaptation des structures et ainsi contribuer à cette prise en charge diversifiée de publics.

La transformation progressive des FTM en résidence sociale s'accompagne de la mise en place d'un projet social qui intègre notamment la fonction d'aide au relogement des résidents (sauf pour les publics migrants retraités, pour lesquels doivent être pensées des formes d'accompagnement au vieillissement).

# FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

## COALLIA

### Etablissement : Brindeau

📍: 92 rue Gustave Brindeau - 76600 LE HAVRE

☎️: 02 35 25 18 97

📠: 02 35 26 62 92

@ : caroline.chatenet@coallia.org

**Type de structure :** Foyer de travailleurs migrants

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	
Plus de 25 ans	X	X	
Enfants (<18 ans)			

### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Ressources financières régulières
- Personnes isolées
- Justificatif d'identité en règle

### Observations :

Les FTM et résidences sociales COALLIA peuvent héberger des personnes dans l'attente d'un logement de droit commun.

Dans le cadre du Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, le foyer Brindeau fait l'objet d'un projet de restructuration en vue de sa transformation en résidence sociale.

# FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

## COALLIA

Etablissement : Bléville

📍: 21 rue Maurice Genevoix - 76620 LE HAVRE

☎️: 02 35 46 37 69

📠: 02 35 48 44 14

@ : laure.awudzi@coallia.org

**Type de structure :** Foyer de travailleurs migrants

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	
Plus de 25 ans	X	X	
Enfants (<18 ans)			

**Critères d'accès :**

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Ressources financières régulières
- Personnes isolées
- Justificatif d'identité en règle

**Observations :**

Les FTM et résidences sociales COALLIA peuvent héberger des personnes dans l'attente d'un logement de droit commun.

Dans le cadre du Plan de Traitement des Foyers de Travailleurs Migrants, le foyer de Bléville fait l'objet d'un projet de restructuration en vue de sa transformation en résidence sociale.

# FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

## ADOMA

Etablissement : Léo Delibes

📍: 31 rue Léo Delibes - 76610 LE HAVRE

☎: 02 35 51 01 42

📠: 02 35 51 01 49

www.adoma.fr

**Type de structure :** Foyer de travailleurs migrants

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	
Plus de 25 ans	X	X	
Enfants (<18 ans)			

**Critères d'accès :**

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Posséder une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour...)
- Respect d'un plancher de ressources
- La composition familiale doit correspondre aux types de logements proposés pour un relogement adapté
- Autonomie suffisante

**Observations :**

Le dossier de demande de logement téléchargeable sur le site internet d'ADOMA fait l'objet d'une étude interne lors d'une commission d'attribution.

# FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

## ADOMA

### Etablissement : Rouelles

📍: 45 rue de la Bouteillerie - 76610 LE HAVRE

☎️: 02 35 49 54 11

📠: 02 35 49 54 11

www.adoma.fr

**Type de structure :** Foyer de travailleurs migrants

#### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)			

#### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Posséder une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour...)
- Respect d'un plancher de ressources
- La composition familiale doit correspondre aux types de logements proposés pour un relogement adapté
- Autonomie suffisante

#### Observations :

Le dossier de demande de logement téléchargeable sur le site internet d'ADOMA fait l'objet d'une étude interne lors d'une commission d'attribution.

# FOYER DE TRAVAILLEURS MIGRANTS

## ADOMA

### Etablissement : Graville

📍: 74 boulevard de Graville - 76600 LE HAVRE

☎️: 02 35 25 18 31

📄: 02 35 25 18 31

www.adoma.fr

**Type de structure :** Foyer de travailleurs migrants

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	
Plus de 25 ans	X	X	
Enfants (<18 ans)			

### Critères d'accès :

- A partir d'une demande déposée auprès de la structure ou sur orientation de la CTAO
- Posséder une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour...)
- Respect d'un plancher de ressources
- La composition familiale doit correspondre aux types de logements proposés pour un relogement adapté
- Autonomie suffisante

### Observations :

Le dossier de demande de logement téléchargeable sur le site internet d'ADOMA fait l'objet d'une étude interne lors d'une commission d'attribution.

# SOUS-LOCATION - BAIL GLISSANT

La sous-location et le bail glissant permettent à des ménages en difficultés sociales et financières d'accéder à un logement de droit commun en tant que sous-locataires d'une association.

Il s'agit de la prise en location par une association d'un logement du parc public ou privé pour y loger un ménage relevant du Plan Départemental d'Action pour le Logement des Personnes Défavorisées (PDALPD).

Pour la **sous-location** : l'association signe le bail avec le propriétaire, établit un contrat d'occupation avec le sous-locataire qui bénéficie des aides à la personne versées en tiers-payant.

Aucun contrat ne lie le propriétaire à l'occupant.

Dans le cadre du **bail glissant** : l'association signe le bail avec le propriétaire, établit un contrat d'occupation avec le sous-locataire qui bénéficie des aides à la personne versées en tiers-payant.

Ici, le propriétaire s'engage à faire glisser le bail au nom de l'occupant dans un délai déterminé, sous réserve du respect des objectifs fixés au ménage dans le cadre de l'accord conclu entre les 3 parties (contrat tripartite signé par le locataire, l'association et le bailleur).

Ces dispositifs s'accompagnent de mesures telles que l'accompagnement social lié au logement financé par le FSL et/ou d'autres aides financières du FSL.

# SOUS-LOCATION - BAIL GLISSANT

## Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes (CLHAJ 76)

📍: 2 rue Léon Gautier - 76600 LE HAVRE

☎️: 02 35 21 99 87 ou 02 35 29 99 86

📠: 02 35 42 66 96

@ : clj.lehavre@wanadoo.fr ou a.marin.clhaj76@orange.fr

**Type de structure :** Logements diffus en sous-location et bail glissant

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans*	X	X	X
Plus de 25 ans*	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

\* Public accueilli 18-30 ans

### Critères d'accès :

- Age 18-30 ans
- Bénéficiaire d'un accompagnement social du CLHAJ 76
- Etre dans une démarche de projet d'insertion
- Montant et pérennité des ressources (adéquation avec le projet d'insertion et de logement)
- Autonomie suffisante
- Dans le cadre de la sous-location et d'un bail glissant : validation du projet par le bailleur principal et par la commission du FSL

### Observations :

Le CLHAJ 76 bénéficie, en tant qu'association agréée par le Département, d'une aide forfaitaire d'Aide à la Gestion Locative de Proximité (AGLP)

## Fondation de l'Armée du salut

📍: 191, rue de la Vallée - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 24 22 11

📠: 02 35 26 30 16

@ : lephare@armeedusalut.fr

**Type de structure :** Logements diffus en sous-location et bail glissant

### Public accueilli :

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

### Critères d'accès :

- Avoir au moins 18 ans
- Bénéficier d'un accompagnement social de la Fondation
- Etre dans une démarche d'insertion
- Montant et pérennité des ressources (adéquation avec le projet d'insertion et de logement)
- Autonomie suffisante
- Dans le cadre de la sous-location et d'un bail glissant : validation du projet par le bailleur principal et par la commission du FSL

### Observations :

La Fondation Armée du salut bénéficie, en tant qu'association agréée par le Département, d'une aide forfaitaire d'Aide à la Gestion Locative de Proximité (AGLP)

# HEBERGEMENT THERAPEUTIQUE

L'hébergement thérapeutique est lié à un parcours de soins pour des personnes en situation de précarité psychosociale. On entend ici soin au sens large (santé physique et psychologique), prise de traitement si besoin est, accompagnement social, éducatif et psychologique en vue d'acquérir une autonomie. Il permet aux personnes hébergées d'être dans un cadre soutenu, avec un contrat de séjour précisant leur projet de vie. La durée d'hébergement thérapeutique est limitée dans le temps (quelques mois). Les hébergements thérapeutiques ont le statut d'établissement médicosocial. Les personnes concourent aux frais d'hébergement via une redevance d'occupation mais ils ne sont ni locataires ni sous locataires des logements qu'ils occupent. Les équipes qui les accompagnent sont pluridisciplinaires.

Deux formes d'hébergement thérapeutique existent sur Le Havre :

- Les **Appartements Thérapeutiques Relais (ATR)** destinés aux personnes dépendantes de produits psychoactifs et inscrites dans un parcours de soins, qui ont besoin d'un cadre pour se ressourcer, rompre avec un milieu d'appartenance difficile, être soutenus dans leur démarche d'insertion socioprofessionnelle et sur le plan psychologique. Les ATR sont un des services annexes du Centre de Soins Spécialisés en toxicomanie, géré par NAUTILIA.
- Les **Appartements de Coordination Thérapeutique** destinés aux malades atteints d'une pathologie invalidante (VIH/VHC/Cancers/autres ..), en cours de traitement et en situation de précarité psychosociale.

L'accès à ces types d'hébergements s'effectue indépendamment du SIAO, dans le cadre d'une commission interne à NAUTILIA

# HEBERGEMENT THERAPEUTIQUE

## OPPELIA «NAUTILIA»

**Etablissement : CSAPA**

📍: 97 rue Jules Siegfried - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 19 32 43

📠: 02 35 19 96 77

@ : nautilia@oppelia.fr

**Type de structure :** Appartements thérapeutiques relais

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

**Critères d'accès :**

- Etre usager de produits psychoactifs dépendants
- Etre inscrit dans un parcours de soin au CSAPA du Havre ou demandant à y être inscrit
- Signer un contrat de séjour posant les objectifs d'une insertion sociale et un retour à l'autonomie
- L'admission se fait sur examen de la situation de la personne, après plusieurs entretiens (si elle est extérieure au Havre) ou plusieurs semaines de soin à NAUTILIA

**Observations :**

La mise en œuvre du contrat de séjour et du projet individualisé pendant l'hébergement est une condition sine qua non de la poursuite de ce dernier. La personne a des rendez-vous hebdomadaires au CSAPA ou dans son lieu d'hébergement avec son éducateur référent, pour la soutenir dans sa démarche. L'interruption du parcours de soin vaut arrêt de l'hébergement thérapeutique qui y est lié .

La personne ne peut devenir locataire de son logement après la fin de l'hébergement thérapeutique. Les assistantes sociales de NAUTILIA accompagnent les démarches de recherche de logement autonome.

# HEBERGEMENT THERAPEUTIQUE

## OPPELIA «NAUTILIA»

**Etablissement : ACT**

📍: 97 rue Jules Siegfried - 76600 LE HAVRE

☎: 02 35 19 32 43

📠: 02 35 19 96 77

@ : nautilia@oppelia.fr

**Type de structure :** Appartements de coordination thérapeutique

**Public accueilli :**

	Hommes	Femmes	Couples
Moins de 25 ans	X	X	X
Plus de 25 ans	X	X	X
Enfants (<18 ans)	X	X	X

**Critères d'accès :**

- Etre porteur d'une pathologie invalidante nécessitant un traitement
  - Etre en situation de précarité sociale voire sans possibilité d'autre forme d'hébergement
  - Signer un contrat de séjour posant les objectifs d'une insertion sociale et un retour à l'autonomie
  - L'admission se fait sur examen de la situation de la personne, avec comme critère essentiel l'aspect médical.
- La situation est examinée après un avis de recevabilité du médecin coordinateur de NAUTILIA.

**Observations :**

Une équipe composée de deux AMP, d'une infirmière, de deux animateurs, d'une assistante sociale, et du médecin coordonnateur, accompagne les personnes pendant leur séjour. L'équipe soignant/animateur est présente sur les sites tous les jours : toilette, santé, prise de traitement, accompagnement aux rendez-vous médicaux, démarches administratives, animations et activités, soutien psychologique, élaboration et suivi du parcours d'insertion sociale et de retour à l'autonomie.

# ADRESSES UTILES

## Hébergement d'urgence

### • Le SAMU social du Havre

Service géré par la Fondation de l'Armée du Salut, il se décline en 3 composantes :

- Un accueil de jour pour les personnes sans abri : l'Espace Solidarité Insertion (ESI), basé 22 rue Lamartine 76600 Le Havre
- Le centre téléphonique du 115 basé à l'Hôpital Jacques Monod, dans le centre de régulation du SAMU 15. Il s'agit d'un numéro d'appel gratuit et anonyme qui fonctionne toute l'année 24h/24
- l'Equipe Mobile d'Urgence Sociale (EMUS) va à la rencontre des sans-abri, en grande précarité ou en errance et tente d'orienter la personne vers une solution de prise en charge adaptée.

### Contact SAMU social du Havre :

☎ : 02 32 72 42 52    📠 : 02 35 26 74 77

@ : samusocial.lephare@armedusalut.fr

## Accueil de personnes en demande d'asile

### • Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA)

L'hébergement en CADA doit faire l'objet d'une demande à la plateforme régionale d'accueil des primo-arrivants demandeurs d'asile (le DIRE).

Coordonnées DIRE : 4 rue de Fontenelle - 76000 ROUEN - ☎ : 02 35 71 00 40

Certains FTM de COALLIA et ADOMA, ainsi que la Fondation de l'Armée du Salut offrent des places d'hébergement pour des personnes en demande d'asile, âgées de plus de 18 ans, le temps de l'instruction de leur demande.

### Contact CADA ADOMA Graville :

☎ : 02 35 13 66 30

@ : carole.erraidi@adoma.fr

### Contact ATSA ADOMA - Accueil Temporaire du Service Asile - Rouelles/Léo Delibes :

☎ : 02 35 49 04 57

@ : rachida.khiat@adoma.fr

### Contact CADA COALLIA :

☎ : 02 35 55 27 55

@ : caroline.lhermitte@coallia.org

### Contact CADA Le Phare (Armée du Salut) :

☎ : 02 35 49 41 80

@ : cada.lephare@armedusalut.fr

## Information et orientation jeunes dans leur projet logement

### • Le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes de Seine-Maritime (CLHAJ 76)

Permanences dans les communes :

- Le Havre : du mardi au vendredi, de 14h à 18 h (1 rue Lemaistre), le samedi de 14h à 17h30
- Harfleur : le jeudi matin de 9h à 12h au Pôle Beaulieu (place Jean Mermoz)
- Montivilliers : le mardi matin de 9h à 12h à la Maison de la Solidarité et du Citoyen (cour St Philibert)
- Gonfreville-l'Orcher : le lundi après-midi de 14h à 17h au service enfance/jeunesse de la Mairie (sauf le 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois)

### Contact CLHAJ 76 :

☎ : 02 35 21 99 87 ou 02 35 21 99 86

📍 : 2 rue Léon Gautier – 76600 LE HAVRE

@ : clj.lehavre@wanadoo.fr

## Information et orientation jeunes dans leur projet logement

### • Le CCAS du Havre (Point accueil jeunes)

### Contact Point accueil jeunes :

☎ : 02 35 19 47 80 ou 02 35 19 45 79 (ou standard CCAS 02 35 19 48 70)

📍 : 2, rue Léon Gautier – 76600 LE HAVRE

@ : ccasinfosociale@lehavre.fr

# ADRESSES UTILES

## • Les Centres Communaux d'Action Sociale

Les CCAS sont en charge de l'accueil du public et de l'orientation des demandes de logement, en particulier de logement social à loyer modéré pour lequel la commune est réservataire.

### Contact CCAS du Havre :

☎ : 02 35 19 45 58 (ou standard CCAS : 02 35 19 48 70)

📍 : 3 place Albert René -76600 LE HAVRE

@ : ccasinfosociale@lehavre.fr

### Contact CCAS de Montivilliers :

☎ : 02 35 30 96 42

📍 : Cour Saint-Philibert - 76290 MONTIVILLIERS

@ : msc@ville-montivilliers.fr

### Contact CCAS de Gonfreville l'Orcher :

☎ : 02 35 13 18 22

📍 : Place Jean Jaurès - 76700 GONFREVILLE L'ORCHER

@ : catherine.delaunay@gonfreville-l-orcher.fr

Contact Service logement Ville de Gonfreville l'Orcher

☎ : 02 35 13 18 58

@ : sonia.sorieul@gonfreville-l-orcher.fr

### Contact CCAS d'Harfleur :

☎ : 02 35 13 30 81

📍 : 55 rue de la République - 76700 HARFLEUR

@ : ccas@harfleur.fr

# ADRESSES UTILES

## Logement à loyer modéré

### • Les organismes d'HLM :

#### **OPH Alcéane :**

☎ : 02 32 850 850

📍 : 85 rue des Gobelins - 76600 LE HAVRE

#### **Habitat 76 :**

☎ : 0811 020 076

📍 : 144 boulevard de Strasbourg  
76600 LE HAVRE

#### **Estuaire de la Seine :**

☎ : 02 35 19 39 39

📍 : 6 place Jules Ferry - 76600 LE HAVRE

#### **Immobilier Basse-Seine :**

☎ : 02 35 19 74 00

📍 : 138 boulevard de Strasbourg  
76600 LE HAVRE

#### **CIFN DIALOGUE :**

☎ : 02 32 74 27 80

📍 : 53 rue Gustave Flaubert - 76600 LE HAVRE

#### **Groupe SNI - Plaine-Normande :**

☎ : 02 35 24 52 47

📍 : 54 rue Auguste Rispal - 76600 LE HAVRE  
Accueil : 27 rue Lamartine - 76600 LE HAVRE

#### **ICF Atlantique :**

☎ : 02 31 52 09 05

📍 : 18 rue Porte Millet - 14000 CAEN

#### **Société Normande d'HLM :**

☎ : 02 35 59 65 90

📍 : Espace Leader rue Gustave Eiffel  
76230 BOIS-GUILLAUME

#### **Propriété Familiale de Normandie :**

☎ : 02 32 74 60 93

📍 : 111 avenue Foch - 76600 LE HAVRE

#### **ADOMA :**

☎ : 02 35 51 01 42

📍 : 31 rue Léo Delibes - 76610 LE HAVRE

# ADRESSES UTILES

## Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS)

- F3 Immobilier

☎ : 02 35 53 31 00

📍 : 13 rue Fontenoy – 76600 LE HAVRE

@ : f3immobilier@wanadoo.fr

## Logement à loyer modéré

- Association oeuvrant dans le logement diffus

### Habitat et Humanisme :

☎ : 02 35 53 97 12

📍 : 414 rue Aristide Briand – 76600 LE HAVRE

@ : heth-le-havre@wanadoo.fr

## Logement étudiant

- CLOUS Le Havre

☎ : 02 35 19 74 74

📍 : 41 rue Casimir Delavigne - 76600 LE HAVRE

@ : clous-lehavre@crous-rouen.fr

- Association Havraise pour le LOgement ETudiant (AHLOET)

☎ : 02 35 19 74 70

📍 : 41 rue Casimir Delavigne - 76600 LE HAVRE

@ : logement.etudiant@ahloet.fr

# LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS

ACT	Appartements de Coordination Thérapeutique
ADIL	Agence Départementale pour l'Information sur le Logement
AGLS	Aide à la Gestion Locative Sociale
AIVS	Agence Immobilière à Vocation Sociale
AMP	Aide Médico-Psychologique
APL	Aide Personnalisée au Logement
CADA	Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CLOUS	Comité Local des Oeuvres Universitaires et Sociales
CNI	Carte Nationale d'Identité
CSAPA	Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CTAO	Commission Territoriale d'Admission et d'Orientation (SIAO «insertion»)
DALO	Droit Au logement Opposable
FAJ	Fonds d'Aide aux Jeunes
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FSL	Fonds de Solidarité Logement
GCSMS	Groupement de Coopération Social et Médico-Social
MOUS	Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale
PDAHI	Plan Départemental Accueil Hébergement Insertion
SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation

Contact : Stéphane REVEAU - 02 77 61 26 81 - [Stephane.Reveau@agglo-havraise.fr](mailto:Stephane.Reveau@agglo-havraise.fr)



Hôtel d'Agglomération - 19 rue Georges Braque - 76085 Le Havre Cedex